MAIRIE DE VILLE

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 23 novembre 2018

<u>Présents</u>: Mmes et Ms Philippe Barbillon - Denis Valck - Jocelyne Hallu - Gilles Trouillet - Marie-José Pont - David Cresson - Catherine Gimaret - Christophe Carton - Eliane Avot - Christian Loir - Guy Illoul, formant la majorité des membres en exercice.

Procurations: Hervé Brunel à Christophe Carton. Rémi Lejop à Christian Loir.

Secrétaire de séance : David Cresson.

Compte rendu de la réunion du 28 septembre 2018 adopté.

Approbation du rapport de CLECT du 09/10/2018 adopté par le conseil communautaire du 11/10/2018

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le rapport de CLECT du 09 octobre 2018 adopté par le Conseil communautaire du 11 octobre 2018, et modifiant ainsi que précisé dans le rapport le montant de l'attribution de compensation 2018 et suivantes de la commune.

Décisions Modificatives de crédits du Budget Primitif 2018 - Décision N°2

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de crédit(s) supplémentaire(s) suivants, sur le budget de l'exercice 2018

COMPTES DEPENSES

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
23	2315	166	ANALYSES HAP ET AMIANTE RD594	5 000.00 €
014	739211		REVERSEMENT CCPN - CLECT	9 253.37 €
022	022		DEPENSES IMPREVUES	-9 253.37 €
023	023		VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	5 000.00 €
			Total	10 000.00 €

COMPTES RECETTES

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
021	021	OPFI	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	5 000.00 €
			Total	5 000.00 €

<u>Travaux d'aménagements de sécurité, trottoirs et cheminement piétons, rue Jean de Ville, rue de</u> Dives le Franc, rue des Antes, RD 594

Monsieur le maire expose au conseil municipal que la commission d'appel d'offres réunie le 23 novembre 2018 à 17 heures, a attribué les travaux d'aménagements de sécurité, trottoirs et cheminement piétons, rue Jean de Ville, rue de Dives le Franc, rue des Antes, Route Départementale 594, à l'entreprise DEGAUCHY de Cannectancourt pour l'offre de base d'un montant de 231 786.50€ HT, soit 278 143.80€ TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve la décision de la commission d'appel d'offres d'attribuer les travaux, à l'entreprise DEGAUCHY pour l'offre de base d'un montant de 231 786.50€ HT, soit 278 143.80€ TTC.
- Décide de lancer l'opération. (Démarrage du chantier prévu le 7 janvier 2019)
- Autorise le maire à signer le marché correspondant et toutes les pièces y afférentes.

Répertoire Electoral Unique - Création des commissions de contrôle

Le maire expose au conseil municipal, qu'à partir du 1er janvier 2019, un Répertoire Electoral Unique (REU) va être mis en place. Les maires se voient transférer à la place des commissions administratives qui sont supprimées, la compétence pour statuer sur les demandes d'inscription et sur les radiations des électeurs qui ne remplissent plus les conditions pour demeurer inscrits.

Un contrôle s'effectuera, a posteriori, par des commissions de contrôle.

La commune de Ville ayant moins de 1000 habitants, la commission de contrôle est composée de 3 membres (1 conseiller municipal + 2 délégués).

Les membres prêts à participer aux travaux de la commission sont :

- Monsieur Guy ILLOUL (conseiller municipal)
- Madame Yvonne TALON (1 déléguée)
- Monsieur Thierry HAVY (1 délégué)

Les membres de la commission de contrôle sont chargés d'examiner les recours administratifs formés par les électeurs préalablement à tout recours contentieux contre les décisions prises par le maire à leur encontre (article L.19 du nouveau code électoral) et de contrôler la régularité des listes électorales.

Montant des loyers 2019

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de ne pas revaloriser les loyers pour l'année 2019, pour les logements situés : 1, rue de la mairie ; 3, rue de la mairie ; 3 bis, rue de la mairie et 10, rue du château.

Abonnement « J'aime lire » - Bibliothèque

Lors de la dernière réunion de conseil municipal, Madame Gimaret a exposé le souhait d'adhérer à un abonnement « J'aime lire », afin de renouveler la collection actuelle.

Le conseil municipal ayant approuvé, à l'unanimité, l'abonnement choisi est :

✓ « J'aime lire » Gamme 7 à 10 ans, mensuel, 60€/an

Le conseil municipal autorise Monsieur le maire à signer le bulletin d'abonnement correspondant.

<u>Diagnostic d'Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques + Amiante dans la chaussée de la RD 594 – Choix de l'entreprise retenue</u>

Monsieur le maire expose au conseil municipal, la nécessité de choisir une entreprise pour effectuer des analyses, afin de rechercher d'éventuelles traces d'Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques et d'amiantes dans la chaussée de la Route Départementale 594, au vu des travaux envisagés sur cette Route Départementale 594 et conformément aux dispositions de l'article 78 du règlement de la voirie départementale.

La commune de Ville a reçu 3 propositions de prix de la part de : QUALICONSULT (80450 Camon), APAVE (60400 Compiègne), VERITAS (59650 Villeneuve d'Ascq)

En analysant les 3 offres et en prenant un nombre d'analyse réglementaire, les prix sont :

- ➤ QUALICONSULT: 3 780.00€ HT, soit 4 536.00€ TTC
- ➤ APAVE: 5 690.00€ HT, soit 6 828.00€ TTC
- ➤ VERITAS: 7 650.00€ HT, soit 9 180.00€ TTC

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'entreprise QUALICONSULT et autorise Monsieur le maire à signer le devis correspondant et toutes les pièces y afférentes.

Acceptation de recette

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la somme de 1 400.00€ provenant d'un don du Comité des Fêtes de Ville.

Colis de Noël

La distribution des colis de Noël se fera le samedi 22 décembre 2018.

Questions diverses

Mémorial Départemental de la Première Guerre mondiale en hommage aux victimes civiles de l'Oise

Monsieur le maire expose au conseil municipal que la cérémonie d'inauguration du Mémorial Départemental de la 1^{ère} Guerre mondiale en hommage aux victimes civiles de l'Oise aura lieu le dimanche 9 décembre 2018 à 9h30, à la salle communale de Chiry-Ourscamp. Une plaque au nom de la commune de VILLE y sera apposée.

Don pour la réfection de la plaque « Henri POTET »

La commune de VILLE a reçu un don de la part de Monsieur René POTET et Madame Michelle POTET, afin de remplacer la plaque de la place communale « Henri POTET » dont les lettres s'abîmaient avec le temps. Monsieur le Maire remercie M. et Mme POTET pour ce don. La commune de VILLE fera le nécessaire prochainement.

Fait à Ville, le 26 Novembre 2018 Le Maire, Philippe BARBILLON